

Ecole Notre-Dame de Mehagne

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Année scolaire 2025-2026



*Lieu d'épanouissement et d'apprentissages pour tous...
parce que chaque enfant est différent.*

Chers parents, chers enfants,

Chers parents, chers enfants,

C'est avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que nous vous souhaitons la bienvenue pour cette nouvelle année scolaire. À toutes les familles qui nous rejoignent pour la première fois, nous adressons un accueil tout particulier : que cette école devienne rapidement un lieu familial, rassurant et stimulant pour vous et vos enfants.

Cette rentrée est aussi l'occasion de célébrer un beau projet collectif : grâce à l'implication précieuse de l'Association des Parents, notre école s'est enrichie d'une toute nouvelle plaine de jeux. Ce bel espace, pensé pour le plaisir et le bien-être des enfants, incarne parfaitement l'esprit de collaboration qui nous anime.

Car c'est bien dans cette dynamique de partenariat entre les familles et l'équipe éducative que nous plaçons notre confiance. Ensemble, en dialoguant, en partageant et en avançant main dans la main, nous créons un environnement propice à l'épanouissement de chaque élève. Ce lien fort entre l'école et les parents est une richesse que nous cultivons avec soin.

Pour que cette belle aventure commune se déroule dans la sérénité, il est essentiel que chacun respecte les règles de vie de l'école. Elles sont le cadre qui permet à tous — enfants, enseignants, parents — de vivre ensemble dans le respect, la sécurité et la bienveillance.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons une année pleine de découvertes, de sourires et de réussites partagées.

Bonne rentrée à tous, et que cette année soit éclatante et lumineuse !

Dans ce dossier de l'année, vous trouverez des renseignements importants concernant :

1. L'équipe éducative ;
2. Les horaires et l'accès à l'école ;
3. Classes de dépaysement ;
4. Tarifs « traiteur » ;
5. Tarification étude et garderie ;
6. Paiement piscine pour l'année ;
7. Prise de médicaments à l'école ;
8. Activités extrascolaires ;
9. Infos « en vrac » ;
10. L'agenda.

Celui-ci reprend les informations pratiques pour cette année scolaire et complète le dossier "projets et règlements" de l'école qui reste à disposition sur notre site. Vous pouvez également en demander une copie au secrétariat.

Il me reste à vous souhaiter à tous une très bonne année scolaire.

S. Grandry Directeur

1, - **L'équipe éducative**

Tous les membres de l'équipe éducative de l'Ecole Notre-Dame ont le souci constant de l'évolution positive des enfants. Ainsi, un **minimum de collaboration** s'impose entre les parents et les enseignants (qui ne manquent pas d'informer de la situation des enfants). Nous vous demandons de faire de même. Une petite (ou grande) explication au sujet d'un enfant peut permettre d'éclaircir des situations qui paraissent floues a priori. Souvent, un petit écrit peut suffire...

Pour que cette collaboration puisse être optimale, les contacts avec les membres de l'équipe éducative doivent s'effectuer, de manière privilégiée, après les cours. Il est donc toujours plus efficace de **prendre rendez-vous** (le journal de classe est le moyen le plus facile pour les enseignants).

Voici la composition de l'équipe pour cette année :

- **Direction :** Monsieur Stéphane Grandry

Je suis bien évidemment toujours disponible pour vous rencontrer, mais pas forcément toujours... « à la minute ». En effet, je suis rarement à l'abri d'un autre rendez-vous, d'une réunion, d'une tâche administrative urgente ou autre. Vous l'aurez compris, pour que je puisse me rendre disponible, il est aussi préférable de prendre rendez-vous !

Téléphone école : 04 / 365 75 06 ou 0479/75.01.66

- **Secrétariat :**

M^{me} Julie Bosse, (présente à l'école le mercredi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 12h – 12h30 à 16h30)

M^{me} Emilie Debotze (présente à l'école le lundi, mardi et jeudi de 8h15 à 12h15 – 12h45 à 15h45)

- **Enseignants :**

Maternelle :*Cycle 1 :*Accueil :M^{mes} Maryse Flémal1^{ère} maternelle :

Mme Corinne Leroy

2^{ème} maternelle :M^{mes} Charlotte Jodogne et Olivia Pietteur3^{ème} maternelle A :M^{mes} Anne-Catherine Corbesier

Coralie Henry, puéricultrice et Marina Mauro, assistante personnelle

Nicolas Dessart en psychomotricité.

Primaire :*Cycle 2 :*1^{ère} primaire :M^{mes} Véronique Lapaille et Catherine Berryer1^{ère} primaire B :M^{me} Cécile Dacier2^{ème} primaire A :M^r Kévin Robin et M^{me} Jennifer Nijs*Cycle 3 :*3^{ème} primaire A :M^{mes} Jessica Vanhoren et Caroline Fazius3^{ème} primaire B :M^{mes} Sophie Robinet et Caroline Fazius4^e primaire :M^{mes} Natacha Loneux et Caroline Fazius*Cycle 4 :*5^e primaire A :M^r Grégory Mélin5^e primaire B :M^{me} Marie Mordant6^e primaire A :M^{mes} Muriel Deprez et Jennifer Nijs

Aide : M^{me} Elisabeth Evrard en aide à l'équipe éducative et monsieur Enrico Siracusa ouvrier de l'école

Développement corporel : M^{me} Véronique Allard, M. Mathieu Bomblet.

Langues modernes : 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaires M^{me} Christelle Vandermissen et Amélie Rondal

- **Surveillantes :**

MATIN : M^{me} Christine De Benedictis

MIDI : M^{mes} Mathilde Menchior, Elisabeth Evrard, Anna Chiarello, Christine De Benedictis et M. Maxime Sauvage

ETUDE et GARDERIE : M^{mes} Maria Perez, Sarah Wilkin, Anna Chiarello, Kathleen Evrard, Micheline Habets et Christine De Benedictis

- **Association de parents (AP) :**

L'Association de Parents aide l'école dans l'organisation de différentes activités et l'entretien de l'école. Si vous souhaitez soutenir l'école de quelque manière que ce soit, vous pouvez contacter l'école.

2, - Les horaires et l'accès à l'école (voir dossier *Projets et Règlements*, p. 15)

Accueil du matin dès 7h30, début des cours à **8h35**, temps de midi : 12h**15** à **13h25**, fin des cours, à **15h25**, étude-garderie de 16h00 à 18h00.

Pour permettre à celles et ceux qui surveillent d'assurer un meilleur contrôle des entrées et des sorties et pour éviter l'encombrement de la cour, **nous demandons aux parents des enfants de primaire de ne pas entrer dans la cour.** A l'arrivée, le dernier petit bisou se donne donc à la barrière et l'enfant rentre alors seul dans la cour, dans son milieu de vie, ce qui ne peut que favoriser la construction de l'autonomie ; au retour, vous l'attendez dans cet « espace parents ».

Les parents des enfants d'accueil et de 1^e maternelle peuvent toujours conduire les enfants devant leur classe (sans monopoliser l'institutrice) et venir les y rechercher. Nous insistons pour que **tous quittent la cour à 8h45 au plus tard.** Les retours se font à 12h15 et 15h25, **pas avant.**

En 2^e et 3^e maternelles, les enfants sont conduits et repris à la limite de la zone réservée aux maternelles le matin et en fin de journée. Il ne leur sera pas possible de rester dans la cour plus longtemps que le temps nécessaire pour déposer ou reprendre leur enfant.

Toute arrivée tardive devra être justifiée par la direction. Il sera donc nécessaire de se présenter au bureau afin de justifier son retard. Une sanction peut être prévue si celles-ci sont trop nombreuses.

3, - Classes de dépaysement

Les élèves de M3, P1 et P2 partiront en classes de sports du 27 au 29 mai.

Les élèves de P3 et P4 partiront au Mont des Pins du 16 au 19 septembre 2025.

Les élèves de P5 et P6 partiront en classes de neige à Valmeinier du 13 au 22 janvier 2026

4, - Tarifs « traiteur »

Pour les élèves de maternelle : 1€ pour le potage, 4.45€ pour un diner chaud.

Pour les élèves de primaire : 1€ pour le potage, 4,95 € le diner chaud.

Les menus sont publiés sur le site de notre école : www.endm@be

Pour rappel, les commandes se prennent une fois par mois (formulaire à compléter via le google forms et paiement via la facture des frais scolaires) en primaire et en maternelle ! Il est impossible d'annuler un repas pour le jour même. Il faut prévenir la veille avant 12h!!! Il nous est impossible d'ajouter des repas le matin même.

5, - Tarifification étude-garderie

En ce qui concerne l'étude-garderie du soir, la participation des parents est toujours de 1€ par demi-heure à partir de 16 h précises (déductible fiscalement).



La garderie se termine à 18h précises.

Celle du matin, gratuite dès 7h30 a lieu dans la salle paroissiale (réfectoire). Merci de respecter ces horaires pour permettre au personnel de terminer à l'heure.

6, - Païement piscine pour l'année (dès la 3^e maternelle)

La participation s'élève à 2,60 € par entrée à la piscine. Ce montant couvre une partie des coûts collectifs (transports, encadrement...) et une partie individuelle (accès à la piscine). Attention, la piscine sera fermée le premier trimestre. Nous reviendrons vers vous pour signaler quand nous pourrons reprendre les cours. Attention, la piscine sera fermée ce premier trimestre. Les cours seront remplacés par l'éducation physique.

Vous recevrez par mail des factures individuelles détaillant tous les frais inhérents à votre enfant plusieurs fois durant l'année.

Afin d'éviter tout rappel, nous vous demandons de régler les factures dès réception en utilisant exclusivement la communication mentionnée sur celle-ci. Elle seule nous permettra d'identifier clairement votre paiement.

Toute autre communication sera refusée et engendrera automatiquement un rappel !

7. Prise de médicaments à l'école

Afin d'éviter toute forme d'épidémie, dans l'intérêt et le respect de la santé de chacun, il est impératif d'assurer le rétablissement complet de son enfant avant sa réintégration au sein du groupe. Un enfant malade reste à la maison. En classe, il ne ferait pas du bon travail ; il est donc inutile de contaminer les autres ou d'échanger des maladies. Pour des raisons évidentes de sécurité, on n'apporte pas de médicaments à l'école. Les enseignants ne sont pas habilités à poser un acte médical.

8. Activités extrascolaires (voir dossier *Projets et Règlements*, p. 17)

L'école met certains de ses locaux à disposition ainsi que la salle paroissiale pour permettre la mise en place d'une série d'activités extrascolaires dès la fin des cours.

Ces activités seront organisées pour autant que la demande soit suffisante. Pour tout renseignement complémentaire, merci de lire attentivement les informations transmises dès ce début d'année scolaire.

- Cours de langue organisés pour tous les élèves, de la pré-maternelle à la 6ème primaire 1x/semaine dès 16h00 (à déterminer en fonction des inscriptions)
Contact : ASBL Speech Splash bain de langues au 0496/08.14.04
- Ateliers de théâtre le lundi de 16h à 17h, de 8 à 12 ans.
Contact : ASBL Miss Betty (bettywalin@gmail.com ou 0494/19.73.54)
- Ateliers artistiques le jeudi de 16h à 17h pour les élèves de 2e à 6e primaire.
Contact : Mme Moors (0496/44.05.40)
- Cours de psychomotricité le mardi de 16h à 17h pour les élèves jusque 6 ans et découverte des nouveaux sports le jeudi de 16h à 17h pour les élèves de primaire.
Contact : ASBL Sportforfun Robin Cornet (0478.58.94.16)
- Atelier bien-être le mardi de 16h à 17h pour les élèves de la 3e à la 6e primaire.
Contact : Véronique Lenaers (0472/08.15.37)

Pour rappel : ces activités se déroulent sous l'entière responsabilité des organisateurs qui ne font pas partie de l'équipe éducative. De ce fait, **l'école n'est nullement impliquée quant au contenu et à l'encadrement proposé durant ces activités.**

10. A l'agenda.

Les dates sont données à titre indicatif, sous réserve de modification(s).

Réunions de rentrée :

pour les maternelles, le mercredi 10 septembre à 20h.

pour les 1^{re} et 2^e primaires, le jeudi 11 septembre à 20h.

pour les 3^e et 4^e, le mardi 9 septembre à 20h.

pour les 5^e et 6^e, le mercredi 10 septembre à 20h.

Bulletins :

Les vendredis 28/11, 27/03 et début juillet.

Pour rappel : l'évolution de la progression de votre enfant ne doit pas attendre ces échéances, elle doit faire l'objet du suivi à la maison et aussi de prises d'informations auprès des enseignants qui veillent également, le cas échéant, à vous communiquer une difficulté ou autre.

Conférences pédagogiques :

Les journées pédagogiques se dérouleront le 24 et le 25 novembre 2025 ainsi que les 2 et 3 avril 2026.

Une journée supplémentaire aura également lieu pour les élèves de P3/P4 le 21 avril 2026.

Fêtes et manifestations :

Ces activités nous permettent de poursuivre deux objectifs qui ne sont pas forcément incompatibles, à savoir : d'une part, permettre la **rencontre** et la **convivialité** - ce que l'on appelle *l'esprit familial* qui règne à l'Ecole Notre-Dame - et d'autre part, assurer les rentrées financières qui permettent à l'école : de subvenir à ses **besoins** et de dégager des moyens pour réaliser les **projets** qu'elle poursuit.

Ainsi, chacun, chacune (parents, enseignants, membres de l'AP....) est invité(e) à participer à ces activités de manière plus ou moins active et toujours, dans le respect de la vie familiale de chacun et des engagements que l'un et l'autre peuvent avoir en parallèle.

- 10 octobre 2025 : Fête d'automne
- 19 novembre 2025 : Fête des grands-parents
- 12 décembre 2025 : Cinéma de Noël
- 8 février 2026 : Carnaval
- 13 mars 2026 : Spectacle des maternelles (Date à confirmer)
- 22 mai 2026 : Marche parrainée
- 29 mai 2026 : Marché aux Plantes
- 31 mai 2026 : Brocante de l'Association de Parents
- 26 juin 2026 : Barbecue de fin d'année

Calendrier de l'Enseignement obligatoire : 2025-2026

Rentrée scolaire : lundi 25 août 2025

Fête de la Communauté française : le samedi 27 septembre 2025

Vacances d'automne (de Toussaint) : du lundi 20 octobre 2025 au vendredi 31 octobre 2025

Commémoration du 11 novembre : le mardi 11 novembre 2025

Vacances d'hiver (de Noël) : du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026

Vacances de détente (de Carnaval) : du lundi 16 février 2026 au vendredi 27 février 2026

Lundi de Pâques : le lundi 6 avril 2026

Vacances de printemps (de Pâques) : du lundi 27 avril 2026 au vendredi 8 mai 2026

Jeudi de l'Ascension : le jeudi 14 mai 2026

Lundi de Pentecôte : le lundi 25 mai 2026

Début des vacances d'été : lundi 6 juillet 2026

« Les enseignants ouvrent la porte, mais vous devez entrer par vous-même. »

Proverbe chinois

Ecole Notre-Dame de Mehagne

Rue des Coquelicots, 12 – 4053 Embourg

Direction f.f. : Monsieur Stéphane Grandry

Tél. école : 04/ 365.75.06 ou 0479/75.01.66

Courriel : direction@endm.be

Site internet : www.endm.be